

INFORMATION RIVERAINS

Objet : réhabilitation des réseaux d'assainissement – boulevard Léon Révillon

Chère Madame, Cher Monsieur,

Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), en concertation avec la commune de Boissy-Saint-Léger va démarrer les travaux d'assainissement du boulevard Léon Révillon.

A compter de la fin novembre et pour une durée prévisionnelle de six mois, l'entreprise VALENTIN va réparer les conduites et branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales par des méthodes dites traditionnelles, avec des ouvertures de tranchées.

La première phase des travaux, comprise entre la mairie et l'intersection avec la rue de Paris, débutera le 21 novembre 2022 et durera 4 semaines.

Durant la totalité des travaux, le stationnement sera strictement interdit dans l'emprise du chantier et la circulation maintenue avec alternat de feux, conformément aux arrêtés portant réglementation provisoire de circulation. Des balisages et des déviations seront mis en place par l'entreprise.

La présence d'amiante ayant été identifiée dans les canalisations, des procédures particulières d'intervention seront mises en œuvre par les entreprises, avec une signalétique spécifique sur site. Aucun risque n'est à craindre pour les riverains et usagers.

La circulation de la ligne 5 du bus sera maintenue mais selon les zones de chantier, les arrêts pourront être déplacés. Les informations nécessaires seront affichées au niveau des arrêts en temps voulu.

La collecte des déchets sera assurée et des dispositifs particuliers pourront éventuellement être mis en place.

Toutes ces informations seront consultables sur les sites Internet de GPSEA et des communes, ainsi que sur les réseaux sociaux.

La Direction de la Voirie, de l'Eau Potable et de l'Assainissement de GPSEA, ainsi que les entreprises, s'engagent à réduire au maximum la gêne qui pourrait vous être occasionnée.

Pour plus d'informations sur ce chantier, vous pouvez contacter :

Grand Paris Sud Est Avenir
Direction de la Voirie, de l'Eau potable et de l'Assainissement
Service Maîtrise d'Ouvrage - 01 41 94 30 00 – contact@gpsea.fr

Comptant sur votre compréhension et restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'expression de nos sentiments distingués.



Le Maire de Boissy-Saint-Léger

Régis CHARBONNIER

Le Vice-Président délégué à la Voirie, à l'Eau Potable et à l'Assainissement

Denis ÖZTORUN